

## LES MISSIONS DU SERVICE PETITE ENFANCE MORET SEINE & LOING

- proposer différents modes d'accueil pour les enfants en fonction des besoins des familles
- accueillir les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique
- veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être des enfants
- concourir à leur éveil et à leur intégration sociale
- organiser des animations autour de la parentalité plusieurs fois dans l'année

## LES 18 COMMUNES DE MORET SEINE & LOING BÉNÉFICIENT DU SERVICE PETITE ENFANCE

CHAMPAGNE-SUR-SEINE • DORMELLES • FLAGY  
LA GENEVRAIE • MONTIGNY-SUR-LOING  
MORET-LOING-ET-ORVANNE [ÉCUELLES/ÉPISY/  
MORET-SUR-LOING/MONTARLOT/VENEUX-LES SABLONS]  
NANTEAU-SUR-LUNAIN • NONVILLE • PALEY  
REMAUVILLE • SAINT-MAMMÈS • THOMERY  
TREUZY-LEVELAY • VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE  
VILLECERF • VILLEMARÉCHAL [SAINT-ANGE-LE-VIEIL/  
VILLEMARÉCHAL] • VILLEMER • VILLE-SAINT-JACQUES

## CONTACTS

**Service  
Petite Enfance  
Moret Seine  
& Loing**  
24, rue du Pavé Neuf  
77250 Moret-sur-Loing  
Tél : 01 60 70 77 60  
petite.enfance@ccmsl.com

**Relais  
Petite Enfance  
au Centre Social**  
98, rue Grande  
77430 Champagne-sur-Seine  
Tél : 01 64 70 63 19  
relaispetiteenfance@ccmsl.com

**PMI**  
Maison départementale  
des solidarités  
1, rue André Thomas  
77130 Montereau-Fault-Yonne  
Tél : 01 60 57 22 00

Maison départementale  
des solidarités  
1 rue Beauregard – BP 113  
77793 Nemours Cedex  
Tél : 01 60 55 20 83

[www.ccmsl.fr](http://www.ccmsl.fr)



Edito

## UN SERVICE PETITE ENFANCE QUI RÉPOND AUX BESOINS DES FAMILLES



La volonté des élus de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing, a été de diversifier ses structures Petite Enfance, pour répondre au plus près aux besoins des familles

et de les étendre à tout le territoire. Accueil familial, crèches collectives, multi-accueil, relais assistantes maternelles et halte-garderie itinérante, l'ensemble des modes d'accueil est opérationnel sur notre Communauté de Communes. Deux possibilités sont offertes aux parents, des solutions d'accueil régulier ou un mode plus souple d'accueil occasionnel. Nos structures d'accueil sont des lieux de rencontres, de socialisation, des espaces de soutien à la parentalité.

Nous souhaitons pour les enfants et leurs familles des modes d'accueil de qualité, s'articulant autour d'un projet éducatif.

*Patrick Septiers*  
Président de la  
Communauté de Communes  
Moret Seine & Loing

Accueil des enfants

*Vous venez d'avoir un enfant,  
le Service Petite Enfance  
Moret Seine & Loing  
vous propose différents  
modes d'accueil.*

*Prenez contact avec le  
Relais Petite Enfance par téléphone  
au 01 64 70 63 19 ou par courriel :  
relaispetiteenfance@ccmsl.com*

*Vous pouvez aussi vous  
connecter sur le site de la CAF :  
mon-enfant.fr*



Une commission d'entrée se réunit plusieurs fois par an pour statuer sur les demandes des familles.

## Permanences d'accueil du Relais Petite Enfance

Champagne-sur-Seine, lundi de 8h30 à 12h30, mardi et jeudi de 13h30 à 18h, mercredi de 8h30 à 12h30, vendredi de 13h30 à 17h au Centre Social, 98 rue Grande, tél. : 01 64 70 63 19

Moret-sur-Loing, mardi de 13h30 à 18h, mercredi de 9h à 12h, jeudi de 13h30 à 18h, vendredi de 13h30 à 17h  
à La Grange aux enfants, 24 rue du Pavé Neuf, tél. : 01 60 70 77 60

Villemer, vendredi de 13h30 à 16h30 à L'Espace des Habitants MSL, rue des Marronniers, tél. : 01 64 32 81 83

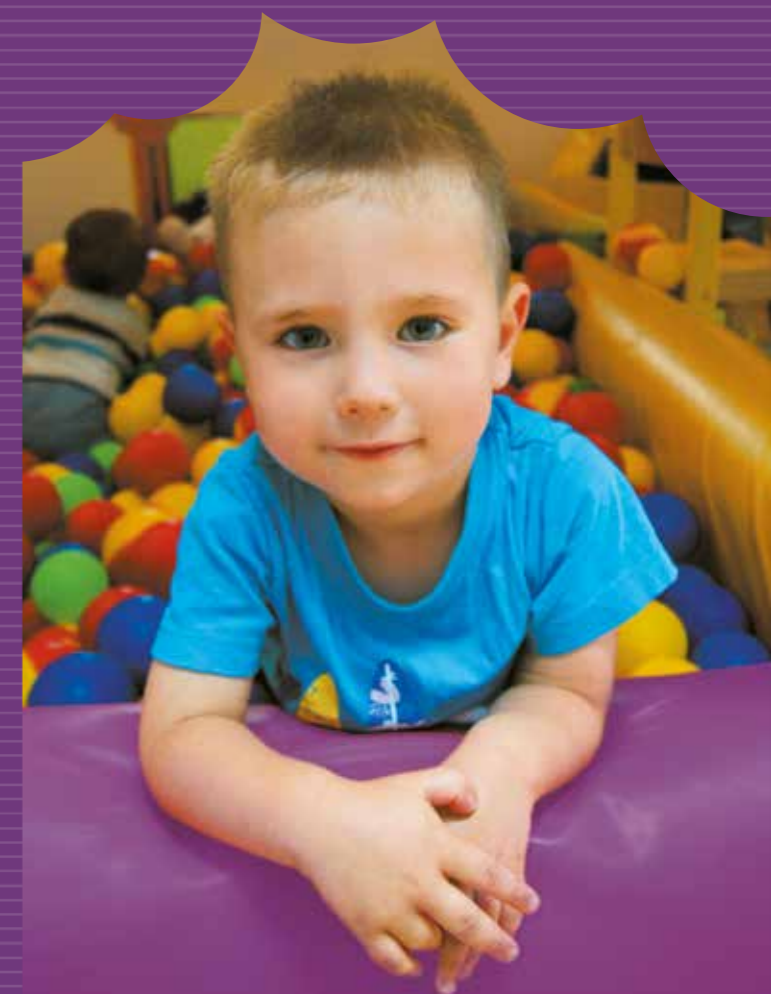
SEINE-MARNE  
LE DÉPARTEMENT



**msl**  
Moret Seine & Loing  
Communauté de Communes  
**Petite Enfance**

[www.ccmsl.fr](http://www.ccmsl.fr)

**ACCUEIL DES ENFANTS**  
à partir de 2 mois et demi





## Les structures d'accueil

### Crèche collective LES MOUSSAILLONS

29, rue des Trop-Chères, Saint-Mammès



- **Pour quel âge ? :** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil :** accueil collectif
- **Temps d'accueil :** régulier
- **Horaires :** accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
- **Particularités :** l'accueil des enfants est réparti en trois unités : une unité de bébés et deux unités d'âges mélangés.

### Micro-crèche ARC-EN-CIEL

98, rue Grande, Champagne-sur-Seine



- **Pour quel âge ? :** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil :** accueil collectif
- **Temps d'accueil :** régulier et occasionnel
- **Horaires :** accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h
- **Particularités :** micro collectivité dont la capacité d'accueil est de 10 enfants. Ils sont accompagnés par 4 professionnelles de la petite enfance. Cette structure tend à développer l'autonomie de l'enfant et à favoriser son adaptation à la vie au sein d'une petite collectivité.

### Multi-accueil LA FARANDOLE

31, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing



- **Pour quel âge ? :** enfants à partir de 12 mois
- **Mode d'accueil :** accueil collectif
- **Temps d'accueil :** régulier et occasionnel
- **Horaires :** accueil lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h
- **Particularités :** accueil à la demi-journée ou à la journée en fonction des besoins des familles et des possibilités de l'enfant à vivre la séparation et à appréhender la vie en collectivité.

### Halte-garderie itinérante LES MATINÉES À JOUER



- **Pour quel âge ? :** enfants à partir de 15 mois
- **Mode d'accueil :** accueil collectif itinérant
- **Temps d'accueil :** régulier et occasionnel

Une équipe de professionnelles accueille vos enfants dans différentes structures de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing et du territoire.



Champagne-sur-Seine,  
lundi de 8h30 à 12h  
et jeudi de 14h30 à 17h au  
Centre Social, 98 rue Grande.



Saint-Mammès, vendredi de  
8h30 à 11h30 (jusqu'à 16h30  
pour l'accueil en journée  
continue) à la crèche  
collective Les Moussillons,  
29 rue des Trop-Chères.



Montigny-sur-Loing, mardi  
de 9h à 11h45 et jusqu'à 16h  
pour l'accueil en journée  
continue au centre de loisirs,  
22 rue des Hautes Bornes  
(hors vacances scolaires).



Villemer, mercredi et  
jeudi de 9h à 12h  
à l'Espace des Habitants MSL,  
rue des Marronniers  
(hors vacances scolaires).

## Les modes d'accueil

### L'ACCUEIL COLLECTIF

L'accueil des enfants se fait dans des structures adaptées à la vie en collectivité. L'accompagnement est assuré par une équipe de puéricultrices, éducatrices, auxiliaires de puériculture, pédiatre...

- LA CRÈCHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS
- LA MICRO-CRÈCHE ARC-EN-CIEL
- LE MULTI-ACCUEIL LA FARANDOLE
- LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE LES MATINÉES À JOUER

### L'accueil au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le)

#### L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s salarié(e)s par MSL.

→ GRAINE D'ÉVEIL

#### L'ACCUEIL INDIVIDUEL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e) maternel(le) agréé(e) indépendant(e) employé(e) par un particulier.

→ Renseignements auprès du RPE

### LA GARDE À DOMICILE

Les parents peuvent employer à leur domicile une personne dont les fonctions sont de prendre en charge le ou les enfants de la famille. → Renseignements auprès du RPE

## Les temps d'accueil

### L'ACCUEIL RÉGULIER

Les parents s'engagent à confier leur enfant, à des jours et des horaires définis à l'avance. L'accueil est contractualisé, réservé et planifié. Cet accueil est réservé aux parents qui ont une activité professionnelle.

- LES MOUSSAILLONS
- ARC-EN-CIEL
- GRAINE D'ÉVEIL
- LA FARANDOLE
- LES MATINÉES À JOUER

### L'ACCUEIL OCCASIONNEL

L'enfant est connu de la structure (inscription et adaptation faites). Les parents ont un besoin d'accueil ponctuel, prévu et connu à l'avance.

- ARC-EN-CIEL
- LA FARANDOLE
- LES MATINÉES À JOUER

### L'ACCUEIL D'URGENCE

Il peut être réalisé en cas de besoin urgent et ponctuel n'ayant pas pu s'anticiper. Il permet de répondre à des situations imprévues comme un problème de santé d'un parent ou d'un(e) assistant(e) maternel(le). Il s'effectue

sur une durée maximale de 3 semaines pour accompagner la recherche d'une solution plus pérenne.  
→ Renseignements auprès du RPE : [relaispetiteenfance@ccmsl.com](mailto:relaispetiteenfance@ccmsl.com) ou [petite.enfance@ccmsl.com](mailto:petite.enfance@ccmsl.com)